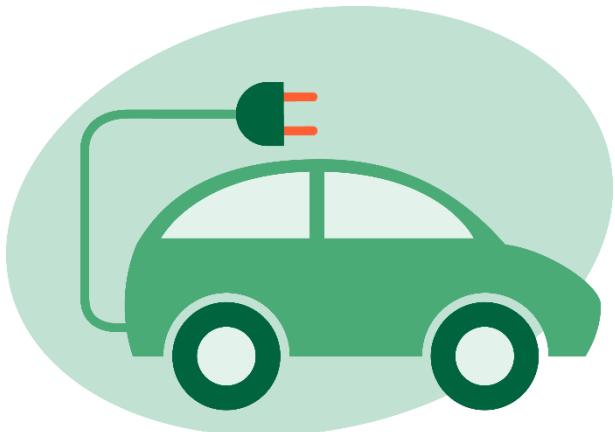


# Accueillir des véhicules électriques dans vos hébergements



**Le contexte global**

**Equipements nécessaires**

**La sécurité électrique – votre priorité**

**La sécurité électrique – branchements sauvages**

**Qui installe l'équipement ?**

**Le prix de l'installation**

**Les aides**

**Coût de la recharge**

**La facturation au client**

**Avantage Gîtes de France®**

**Dossier complet téléchargeable**

*VE : Véhicules électriques*

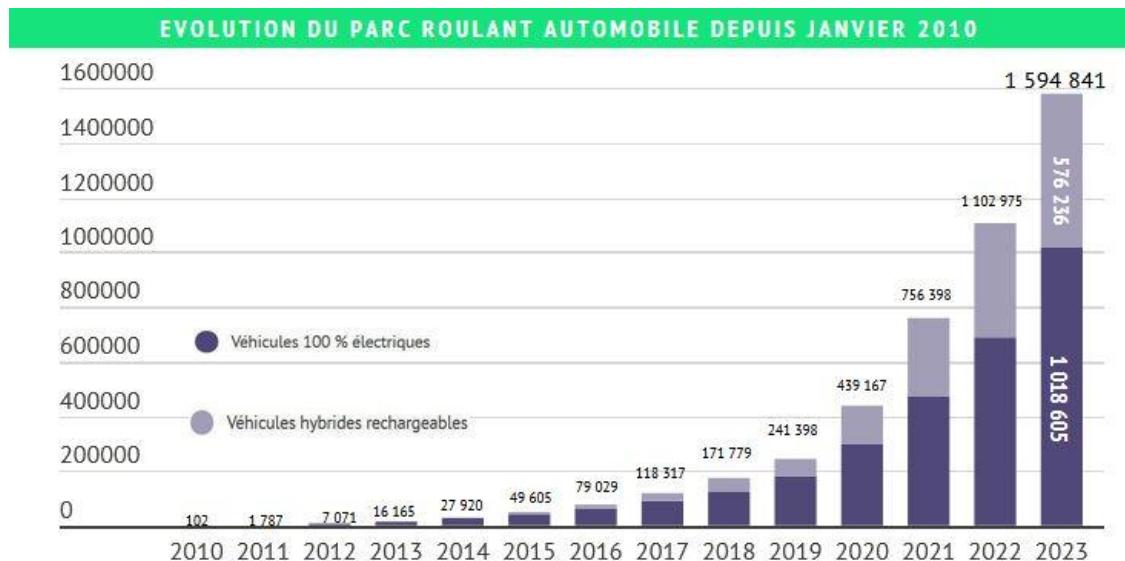
*VHR : véhicules Hybrides Rechargeables*

# Le contexte global (1)

## 1) Evolution globale du marché automobile, en France et en Europe

En France, plus de ¼ des ventes de voitures neuves sont des véhicules **rechargeables** (*part en hausse continue*)

**VE + VHR = 26,5%** en décembre 2023 (+34 % depuis décembre 2022)



Evolution non seulement quantitative mais aussi qualitative

*En 2023, la part des ventes en VE*

- En Europe, est supérieure aux voitures diesel
- Aux Pays-Bas, est de 30,8% des ventes, soit plus que l'essence

**Diversification** des modèles  
=> développement des usages polyvalents de la voiture électrique  
=> y compris vacances & loisirs

# Le contexte global <sup>(2)</sup>

>>> 2035

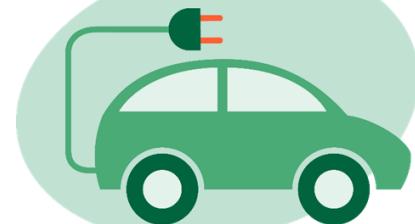
« soyez les pionniers de ce qui va être notre quotidien et saisissez l'opportunité de proposer ce service qui n'existe pas ailleurs »

Enjeux climatique & sanitaire → décarbonation des transports

→ Faciliter cette transition par un service personnalisé **et distinctif** de recharge répondant aux besoins de la clientèle équipée de véhicules rechargeables **aptés aux loisirs & voyages** (VE ou VHR).

→ enjeux, pour les clients, des recharges à destination

- Fiabilité
- Pratичité
- Coûts maîtrisés



## Convaincre des propriétaires Gites de France®

- Guide pratique en 2021 (FNGF) => M&J janvier 2024
- Ateliers locaux pour répondre aux questions

## & Accompagner les propriétaires

et faciliter leurs choix d'**équipement IRVE**

7 Hébergements avec  
IRVE / Côte d'Or / 386  
(= 1,8 %)

Au niveau national :  
**2304** hébergements  
équipés IRVE / ~50 000  
(4,6 %)  
Vs **120** en sept 21

### Equipements extérieurs

- Jardin (1940)
- Jardin clos ⓘ (877)
- Piscine sur place ⓘ (98)
- Piscine privée sur place ⓘ (56)
- Piscine commune sur place ⓘ (42)
- Recharge véhicule électrique ⓘ (47)

# Equipements IRVE

Ciblage : Les hébergements disposant d'un parking privatif

→ Implantation : l'une et/ou l'autre des 2 solutions techniques à moins de 5 mètres du parking

→ Pouvoir recharger  
« comme à la maison »

Installation électrique : Abonnement > Puissance requise minimum 9kW

## Prise électrique renforcée

→ pour recharge en débit très lent

Prise électrique renforcée 16A alimentée par une ligne électrique spécifique avec disjoncteur différentiel de 20A minimum

La prise renforcée (type *Green up*) garantit, par sa conception + son installation dédiée, une charge lente (maxi **3,7 kW**) en sécurité

c'est LA solution préconisée



A choisir,  
ou à panacher,  
selon l'ampleur et la  
typologie des  
besoins

## Borne de recharge domestique

→ pour recharge optimale en débit augmenté

En monophasé **7kW** ou en triphasé 11kW (ou +)

La borne de recharge (type *Wallbox*)

- monophasée : charge complète entre 4 à 7h selon la batterie de la voiture
- triphasée : une charge en vitesse accrue pour les modèles de voitures équipés pour le triphasé

(de série sur Renault Zoé, Tesla ; en option sur nombreux autres VE)





## En combien de temps ma voiture va se recharger de 10 à 80 % ?

Temps de recharge de 10 % à 80 % en autonomie standard des 10 voitures électriques les plus vendues en 2021 sur prise domestique et wallbox  
(Pour une puissance de charge en courant alternatif, à une température de 20°C, avec une marge d'erreur de 10 %).

Puissance délivrée	Tesla Model 3	Renault ZOE (50 kWh)	Peugeot e-208	Fiat 500e (42 kWh)	Renault Twingo ZE (22 kWh)	Kia e-Niro (64 kWh)	Peugeot e-2008	Hyundai Kona Electric (64 kWh)	Volkswagen ID.3 (45 kWh)	Mini Cooper SE
Prise domestique 1.8kW	19 h 35	17 h 29	15 h 28	12 h 32	7 h 10	21 h 31	15 h 28	21 h 31	15 h 08	9 h 43
Prise domestique 2.2kW	15 h 20	13 h 41	12 h 06	9 h 49	5 h 36	16 h 50	12 h 06	16 h 50	11 h 50	7 h 36
Prise Raccée 3kW	11 h 45	10 h 29	9 h 17	7 h 31	4 h 18	12 h 54	9 h 17	12 h 54	9 h 05	5 h 50
Wallbox 7.4kW	4 h 46	4 h 15	3 h 59	3 h 03	1 h 44	5 h 32	3 h 46	5 h 32	3 h 47	2 h 22
Wallbox 22kW	3 h 12	1 h 26	3 h 59	2 h 03	0 h 35	5 h 32	3 h 49	5 h 32	3 h 47	1 h 35



GÎTES DE FRANCE

# La sécurité électrique

## => LA priorité

- Le point de recharge doit être installé par un professionnel habilité, obligatoirement titulaire d'une qualification IRVE lorsqu'il s'agit de l'installation de bornes de recharge.
- **L'installation doit prévenir tous risques d'échauffement dangereux qu'induit la durée des recharges.**
- Les travaux consistent à créer, depuis le tableau de répartition principal (ou tableau divisionnaire), un circuit spécialisé et sécurisé, pour chacun des points de recharge.

Attention aux  
surchauffes et  
installations  
amateurs



## A SAVOIR

- Pas de câble enroulé en cours de charge
- Les hébergeurs n'ont pas à fournir ni à gérer de câble de raccordement entre le véhicule du client et leur point de recharge
- Ne pas utiliser de rallonges électriques ordinaires car leurs fils sont de section trop faible
- Selon la configuration du point de recharge, le client sortira du coffre de son véhicule l'un ou l'autre de ces 2 types de câble requis
  - le câble de recharge occasionnelle (CRO), pour raccordement sur une prise domestique, ordinaire ou renforcée,
  - le câble T2/T2, pour le raccordement à une borne, (connecteur identique que la borne soit publique ou domestique)

# La sécurité électrique – branchements sauvages

*Brancher un véhicule sur une prise quelconque de l'hébergement est risqué*

→ **Vigilance de *TOUS* les propriétaires**

→ y compris (et même surtout !?) si hébergements non équipés

Risques de :

- Coupure générale
- Surchauffe pour l'installation électrique (dans votre hébergement, voire plus largement)
- Incendie
- Consommation électrique hors contrôle & hausse de la facturation,



→ Le branchement d'un véhicule électrique nécessite l'accord préalable du propriétaire

Informations préventive des clients

- Ecrites dans les documents contractuels
- Ecrites dans l'hébergement
- Ecrites dans le livret d'accueil
- Orales lors de l'accueil (*cf. enjeux de responsabilité et d'assurance*)



# La sécurité électrique → branchements sauvages

→ Vigilance également sur les informations transmises par les services de réservation : car ces informations vous en engagent !

De : Service Réservation [<mailto:SLA@tourisme.com>]

Envoyé : mercredi 20 juillet 2022 13:29

À : Lisa Am

Objet : RE: Notre proposition de séjour

Bonjour,

Lorsqu'il est impossible pour les clients d'interroger en direct les propriétaires

2

C'est le cas. Les propriétaires ont d'ailleurs eu ce printemps des clients qui ont rechargé la batterie de leur voiture dans le gîte.

Cordialement,

De : Lisa Am <[lisa.laml@orange.fr](mailto:lisa.laml@orange.fr)>

Envoyé : mercredi 20 juillet 2022 12:00

À : Service Réservation <[SLA@tourisme.com](mailto:SLA@tourisme.com)>

Objet : RE: Notre proposition de séjour

Bonjour

Je vous remercie de votre offre  
Le chalet Laritou m'intéresse

1

Voulez vous contacter le propriétaire, svp, pour savoir si on peut brancher une voiture électrique ?

Merci d'avance,

Lisa Allenne-Massia

De : Loisirs Accueil Haute-Savoie [<mailto:sla.tourisme.com@feratel.tv>]

Envoyé : mercredi 20 juillet 2022 11:22

À : [lisa.laml@orange.fr](mailto:lisa.laml@orange.fr)

Objet : Notre proposition de séjour



Ce contre-exemple récent, cité juste à titre pédagogique, est un cas réel nous concernant, mon épouse et moi. Sur la photo c'est ma voiture

# Qui installe l'équipement ?



**Votre électricien habituel** : possible uniquement pour une prise renforcée (mais pas d'aide possible si pas de qualification IRVE)

**Un professionnel** ayant la qualification IRVE (Infrastructure de Recharge de VE) : **obligatoire** pour une borne

- Afin d'avoir une installation sécuritaire prévenant tous risques d'échauffement dangereux qu'induit la durée de charge pendant plusieurs heures.
- Afin de bénéficier d'un crédit d'impôt ~~et selon le choix d'installation de la prime ADVENIR~~

Avant de passer toute commande,

- Faire établir un diagnostic de l'installation existante
- Demander un ou plusieurs devis des équipements et travaux préconisés
- Séquençage possible pour déploiement en plusieurs étapes selon évolution des besoins



# Le prix du matériel + installation

## (chiffrages indicatifs)

Prise renforcée (type Green up) : 450€ TTC

Borne monophasée (<7.3kW) : 1 300€ TTC

Borne triphasée (de 7 à 22kW) : 2 300€ TTC



Le cas échéant, demandez à votre concessionnaire chez qui vous achetez votre VE, s'il a une offre d'équipements à moindre coût.

Avec une installation triphasée, il est possible d'installer une prise renforcée ou une borne monophasée (*ou triphasée*) pour une recharge nocturne.

### Les aides à l'installation

Une aide publique est actuellement activable par les hébergeurs souhaitant installer sur leur parking des points de recharge ouverts à leurs clients

- ➔ Un crédit d'impôt : 500€ en 2024 (exclusivement pour une borne de recharge)
- ➔ ➔ Le programme Advenir : jusqu'à 1 800 € par point de recharge entre 3,7 et 11 kW (et 2 400 € si entre 12 et 22 kW)

- ➔ Règles générales (comptables et fiscales) d'amortissement des équipements
- ➔ Détermination du prix de location en fonction des prestations, dont IRVE
- ➔ de sorte que le prix des recharges reste fondé sur la consommation d'énergie

# Coût de la recharge (chiffres dec. 2023)

La quantité de kWh nécessaire à chaque recharge varie selon la taille de la batterie, son niveau de décharge en % et le taux de remplissage programmé.

Le tableau à **finalité pédagogique** ci-dessous fournit une information indicative moyenne



Coût de la consommation électrique, selon le tarif unitaire par KWh, hors abonnement et taxes (tarifs en décembre 2023)		EDF / tarif	EDF / tarif	EDF / tarif
		Bleu réglementé	Heures Pleines	Heures creuses
		0,2276 €	0,2426 €	0,1828 €
VHR / Coût selon le volume en kWh de la recharge	recharge de 8 kWh	1,8208 €	1,9408 €	1,4624 €
	recharge de 12 kWh	2,7312 €	2,9112 €	2,1936 €
VE / Coût selon le volume en kWh de la recharge	recharge de 25kWh	5,6900 €	6,0650 €	4,5700 €
	recharge de 40kWh	9,1040 €	9,7040 €	7,3120 €
	recharge de 60 kWh	13,6560 €	14,5560 €	10,9680 €
VE / Coût pour 100 km selon la consommation moyenne	12 kWh / 100 km	2,7312 €	2,9112 €	2,1936 €
	15 kWh / 100 km	3,4140 €	3,6390 €	2,7420 €
	20 kWh / 100 km	4,5520 €	4,8520 €	3,6560 €

Les tarifs de la consommation d'électricité en vigueur dans les hébergements résultent du contrat souscrit avec le fournisseur d'énergie. Pour la facturation des recharges à prix coûtant, il faut augmenter le prix de base (HT) au prorata des différentes taxes : il convient donc **pour chaque hébergeur de calculer (et actualiser) son prix unitaire TTC du kWh.**

# La facturation au client - Votre libre choix

*Une recharge sur réseau domestique coûte en moyenne 2 à 3€ pour 100km (selon efficience du véhicule)*



## Les limites juridiques de refacturation de la consommation électrique

- ➔ à prix coûtant TTC
- ➔ la **vente** d'électricité est encadrée juridiquement, n'étant autorisée que pour les producteurs d'électricité
- ➔ cohérence des pratiques avec les valeurs du réseau

## Choix du service Gratuit

Vous décidez de ne pas faire payer ce service

## Question sur le périmètre du « Tout Inclus » ?

Si vous êtes dans cette formule et que vous souhaitez faire payer la recharge, il faut le préciser dans le texte de votre annonce

## Choix du service payant

- Facturation **au prix coûtant** (consommation mesurée, multipliée par le coût unitaire TTC du KWh facturé par le fournisseur d'énergie)
  - Mesurer la consommation électrique délivrée
    - Soit compteur de l'hébergement s'il dispose d'un point de livraison (PDL) Enedis
    - Sinon installer, en tête de ligne dans le tableau d'alimentation, un dispositif métrologique réglementaire de sous-comptage (norme MID)
  - ➔ Certaines bornes ou prises renforcées récentes incorporent un tel dispositif de sous-comptage
- Facturation **forfaitaire** ➔ formule simple mais vigilance pour ne pas être inéquitable

**Pour que le service de recharge reste attractif, il faut garder à l'esprit que les usagers de VA sont au fait du coût moyen d'une recharge de leur véhicule.**

# Avantages Gîtes de France®

**Actualisation** du partenariat FNGF / IRVE  
*Cf. Mise à jour 2024 du Guide Pratique*



Cf. sté HAGER, fabricant franco-allemand

Des tarifs très compétitifs négociés via une dérogation nationale Hager – Gîtes de France® sur toutes les solutions Hager de recharges en faveur des propriétaires d'hébergements identifiés Gîtes de France®, sur tout le territoire national (Corse et DOM TOM inclus).

Chaque propriétaire agréé Gîtes de France® intéressé doit prendre contact avec le chef des ventes projets Hager de sa région  
(*cf. carte p 20 du guide pratique*).

Celui-ci mandatera une personne de son équipe pour établir la mise en relation avec un électricien spécialisé.

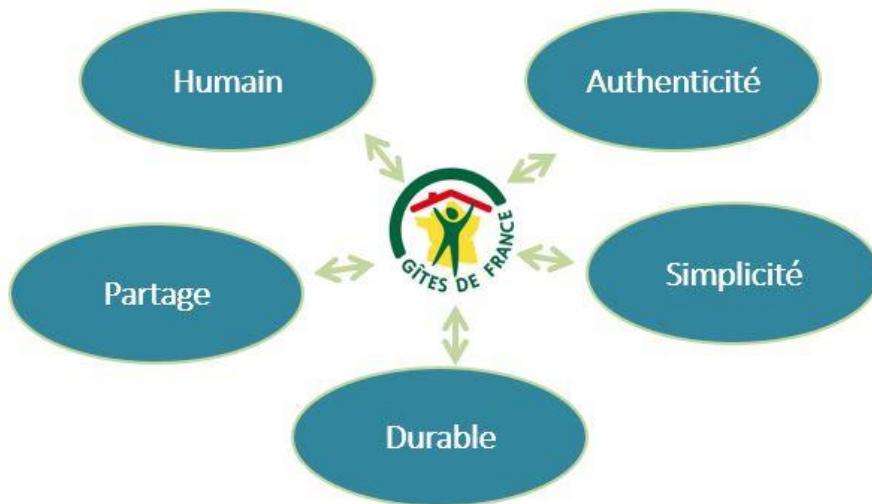


# Les valeurs Gîtes de France®

## En savoir plus

Consulter le Guide  
Pratique diffusé par la  
Fédération G F  
*(sur votre bureau  
Propriétaire)*

La défense d'un autre tourisme qui favorise  
la rencontre et le partage entre les hommes  
et qui respecte et fait vivre l'identité des territoires





ATOUT  
FRANCE  
Agence du tourisme

ENEDIS

Pages 52 & 63 du **guide Atout France (2023)**



Gîtes de France, qui s'appuie sur une offre de 56000 hébergements en gîtes ou chambres d'hôtes, propose sur son site un filtre pour trouver un hébergement disposant d'un point de recharge électrique.

Bonne nouvelle, de nombreux acteurs du tourisme se sont emparés du sujet.

Il existe des sites spécialisés sur l'hôtellerie, qui m'offrent la possibilité de filtrer les logements disposant d'une borne de recharge.

Certains hébergements délivrent quant à eux cette information directement sur leur site et en font un atout différenciant, c'est notamment le cas de Gîtes de France, qui recense tous les logements proposant la recharge sur place lors de votre séjour.

**IRVE = atout différenciant avéré**

*individuellement, pour les hébergeurs  
& collectivement, pour le réseau GdF*

# Le site spécialisé Automobile Propre

Ce site avait publié un article :

« **La recharge à destination, nouveau Graal des hôteliers et des lieux de séjour** »

Extrait des commentaires (octobre 2022)

« *Et moi qui croyais Gites de France "has been", pour le coup vous avez même un temps d'avance sur Airbnb, bravo à vous !* »

*Extrait du Forum des utilisateurs (juin 2023)*

The screenshot shows a mobile-style forum interface with a green header bar containing a menu icon, the website name 'Automobile Propre', and a search icon. The main content area has a light gray background. A user comment is displayed:

plan B.

**christopherbrown06** 4 heures plus tôt

Réservation effectuée chez les Gîtes de France avec le filtre « véhicule électrique » (et une confirmation par mail pour en savoir plus sur les caractéristiques et le prix, en l'occurrence Green Up + relevé compteur).

Très pratique. Les concurrents qui ne le propose pas, je n'y vais pas.

L'année dernière, un camping qui proposait des bornes AC payantes ; très utile aussi.